

Roannais Agglomération a décidé de supprimer le report de la collecte au lendemain en cas de jours fériés.

En effet, jusqu'à présent, les collectes prévues un jour férié étaient systématiquement reportées au lendemain. Un décalage qui entraînait de fait le report de 24 heures de toutes les autres collectes de la semaine. Y compris celle du vendredi qui passait exceptionnellement au samedi.

Ce qui avait pour conséquence un surcoût important lié à la mobilisation des agents le week-end, sans parler de la complication créée pour le service déchets ménagers comme pour l'utilisateur.

Afin notamment de réduire ce coût, Roannais Agglomération a décidé de mettre un terme à ce décalage systématique en 2021 et 2022. Dorénavant, en dehors du jour férié non collecté, les jours de ramassage restent ceux d'une semaine normale. Par conséquent, en cas de jour férié, l'utilisateur sera collecté la semaine suivante ou lors de la prochaine collecte de la semaine s'il est collecté deux fois par semaine.

Le service déchets ménagers se tient à votre disposition pour toute information complémentaire, (N° Vert 0 800 17 34 50 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h non-stop) et vous remercie pour votre coopération.